

HORS-SÉRIE

11^E ÉTATS GÉNÉRAUX

DU DOMMAGE CORPOREL

ÉVÉNEMENT TRAUMATIQUE COLLECTIF ET DOMMAGE INDIVIDUEL

ORGANISÉS PAR LE CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX

22 NOVEMBRE 2018 - Théâtre des Variétés (Paris)



**Conseil
National**
des Barreaux

Préjud_

LE moteur juridique instantané **Lextenso** :
à peine avez-vous commencé à chercher que
vous avez déjà trouvé.

Lextenso

Pour répondre à tous vos besoins d'information juridique, Lextenso met à votre disposition le meilleur moteur de recherche instantanée, ultra rapide et pertinent.

À partir de seulement 90 €HT/mois, accédez aux contenus à forte valeur ajoutée Gazette du Palais, Defrénois, Joly, LGDJ et Petites Affiches et à plus de 2 400 000 décisions de jurisprudence.

ESSAI GRATUIT sans engagement sur lextenso.fr

Le Droit à la simplicité

11^E ÉTATS GÉNÉRAUX DU DOMMAGE CORPOREL

Événement traumatique collectif et dommage individuel

Interventions

- Introduction 4
par Abdel-Akim MAHI
- La justice face à l'événement collectif 5
Événement traumatique collectif et dommage individuel
par Marie-France STEINLÉ-FEUEBACH 5
Réforme de la justice et victimes du terrorisme
par Claudine BERNFELD 9
- La spécificité de la réparation individuelle de la victime
d'un événement collectif 13
La nécessaire sauvegarde de la dimension individuelle de l'indemnisation
des victimes d'accident collectif
par Stéphanie PORCHY-SIMON 13
L'impact du caractère collectif de l'évènement dommageable
dans l'indemnisation individuelle
par Frédéric BIBAL 17
- Synthèse et prospective 20
par Patrice JOURDAIN
- Ateliers 1 : Nature de l'événement collectif dommageable 24
Les actes de terrorisme
par Amandine CAYOL, Gisèle MOR, Aurélie COVIAUX et Vincent GONZALEZ 24
Les accidents terrestres collectifs
par Marion CHALAU, Benjamin DEPARIS et Marie MESCAM 27
Les accidents aériens et maritimes
par Murielle BÉNÉJAT-GUERLIN, Anne DECRÉ et Claude LIENHARD 36
- Ateliers 2 : Points de vigilance 42
Les préjudices spécifiques
par Camille MAURY, Olivier MERLIN, Alice BARRELLIER et Christophe QUÉZEL-
AMBRUNAZ 42
Les défis de l'expertise trauma collectif
par Gisèle MOR, Pamela ROBERTIERE, Éric CAILLON et Alain MIRAS 46
Intervention et rôle des différents acteurs dans un accident collectif
(associations, Barreau, État)
par Juliette MÉADEL, Jérôme BERTIN, Sophia SECO et Dominique ATTIAS 49

Gazette du Palais

La Gazette du Palais - Société du Harlay
12, Place Dauphine - 75001 Paris
Tél. : 01 44 32 01 50
Présidente du Conseil d'administration :
Marie Burguburu Charvet
Directeur général : Pierre-Yves Romain

Édité par Lextenso-éditions SA (locataire-gérant)
70, rue du Gouverneur Général Éboué
92131 Issy-les-Moulineaux Cedex
P-D G, Directrice de la publication :
Emmanuelle Filiberti

Rédactrice en chef : Clémentine Kleitz
Rédactrice en chef adjointe : Laurence Garnerie
Coordinatrice de la Gazette spécialisée : Marie Rajchenbach
Rédacteurs : Catherine Berlaud, Philippe Graveleau
Assistante d'édition : Elsa Boulinguez
Assistante de direction : Evelyne Chelza

Rédaction : 70, rue du Gouverneur Général Éboué
92131 Issy-les-Moulineaux Cedex
Tél. : 01 40 93 40 00
Courriel : redactiongp@lextenso.fr

Abonnements : 70, rue du Gouverneur Général Éboué
92131 Issy-les-Moulineaux Cedex
Tél. : 01 40 93 40 40
Courriel : abonnements@lextenso.fr

Publicité : benoit.favre@lextenso.fr
Tél. : 01 40 93 40 68

Tarifs 2019
* Prix TTC au n° : 15,32 €
+ frais de port
* Abonnement France (un an) :
Journal seul : 474,77 € TTC
Recueils + table seuls : 454,35 € TTC
Journal, recueil + table : 646,29 €
* Abonnement étranger (un an) :
Journal seul : 520 €
Journal, recueil + table : 732 €

Internet : gazette-du-palais.fr
Twitter : @gazpal

Commission paritaire n° 0523 T 83097
ISSN 0242-6331
Dépôt légal à parution
Imprimé par Jouve 1, rue du Docteur Sauvé 53100 Mayenne
sur des papiers produits aux Pays-Bas et en Italie,
issus de forêts gérées durablement ;
0% de fibres recyclées ; impact gaz à effet de serre
pour un exemplaire : 134 g éq. CO₂



Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :
Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Toute reproduction, même partielle, est interdite,
sauf exceptions prévues par la loi.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par
courriel en format word à redactiongp@lextenso.fr
et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas
de page et espaces compris). Nous vous remercions
par ailleurs d'indiquer vos coordonnées complètes
ainsi que vos titres ou fonctions professionnels.
La rédaction n'est pas responsable des manuscrits
communiqués.

La Gazette du Palais se réfère de la manière suivante :
Gaz. Pal. 3 janv. 2019, n° 257k3, p. 27